



COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE
DU 23 SEPTEMBRE 2016

Nombre de Membres

* en exercice : 11
* présents : 08
* votants : 11

Date de convocation :
19/09/2016
Date d'affichage :
19/09/2016

L'an deux mil seize et le **23 Septembre 2016 à 19H00** le Conseil Municipal de Tourette-du-Château, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

- **Présents** : 08: Messieurs : BAUDOIN Laurent, BLANCHOIN Paul, MASSEGLIA Mario, SCHULTZ Jean-Philippe, SARTORI Sylvain, GASTAUD Patrice
- Mesdames: FEDELICH Caroll, LECOINTRE-GASTAUD Corinne
- **Absents**: 3: Monsieur DAUBORD Frédéric, Monsieur GALDIN-GASTAUD Bernard, Monsieur DELOUVRIER Éric
- **Pouvoirs** : 3: Monsieur DAUBORD Frédéric à Madame LECOINTRE-GASTAUD Corinne, Monsieur GALDIN-GASTAUD Bernard à Monsieur BAUDOIN Laurent, Monsieur DELOUVRIER Éric à Monsieur MASSEGLIA Mario
- **Secrétaire** : Madame FEDELICH Caroll a été désigné comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 24 Juin 2016**
- **Intégrations de la Station d'épuration : Décision modificative N°1 du Budget de l'eau et de l'assainissement 2016**
- **Association : Adhésion à l'Association des Sites historiques Grimaldi de Monaco**
- **Emprunts : La renégociation d'emprunts communaux**
- **Emprunts : Demande de crédit par la Caisse des Dépôts, à la poste, crédit agricole ou à la Banque Postale et le Crédit Agricole pour les raccordements d'eau**
- **Emprunts : Demande de crédit par la Caisse des Dépôts, à la poste, crédit agricole ou à la Banque Postale pour le Local Technique**
- **Emprunts : Demande de crédit par la Caisse des Dépôts, à la poste, crédit agricole ou à la Banque Postale pour le parking**
- **Budget CCAS : Suppression du bureau et budget CCAS pour l'année 2017**
- **Sources : Droit de passage pour l'accès aux sources**
- **Local technique : Plan de Financement**
- **Salle Communale : Réfection du toit**
- **Eau : Installation de 3 compteurs de sectorisation**
- **Justice : Plainte contre X avec constitution de partie civile pour dénonciation calomnieuse**
- **Questions diverses**

Monsieur le Maire ouvre la séance, il annonce, qu'une procuration de Monsieur GALDIN-GASTAUD Bernard lui a été donnée, qu'une procuration de Monsieur DAUBORD Frédéric a été donnée à Madame LECOINTRE-GASTAUD Corinne, et qu'une procuration de Monsieur DELOUVRIER Éric a été donnée à Monsieur MASSEGLIA Mario, et que ces derniers sont en accord avec ce qui est prévu à l'ordre du jour.

Objet : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 24 Juin 2016

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Intégrations de la Station d'épuration : Décision modificative N°1 du Budget de l'eau et de l'assainissement 2016

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Association : Adhésion à l'Association des Sites historiques Grimaldi de Monaco

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Emprunts : La renégociation d'emprunts communaux

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Emprunts : Demande de crédit par la Caisse des Dépôts, à la poste, crédit agricole ou à la Banque Postale et le Crédit Agricole pour les raccordements d'eau

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Emprunts : Demande de crédit par la Caisse des Dépôts, à la poste, crédit agricole ou à la Banque Postale pour le Local Technique

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Emprunts : Demande de crédit par la Caisse des Dépôts, à la poste, crédit agricole ou à la Banque Postale pour le parking

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Budget CCAS : Suppression du bureau et budget CCAS pour l'année 2017

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Sources : Droit de passage pour l'accès aux sources

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Local technique : Plan de Financement

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Salle Communale : Réfection du toit

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Eau : Installation de 3 compteurs de sectorisation

- Vote pour à l'unanimité

Objet : Justice : Plainte contre X avec constitution de partie civile pour dénonciation calomnieuse

- Vote pour à l'unanimité

Questions diverses :

- Crottes de chiens non ramassées dans les rues du village :
Mr le maire informe les membres du conseil du montant de l'amende applicable, jusqu'à 360 €.
- Evaluation annuelle des employés municipaux, reçu, à remplir :
Mr le maire informe les membres du conseil qu'un dossier d'évaluation a été reçu et doit être répondu.
- Canalisations communales :
Mr le maire informe les membres du conseil que diverses serviettes hygiéniques et en coton, ont été trouvées, de nouveau, dans les canalisations.
- Table de ping-pong :
Mme Caroll FEDELICH informe les membres du conseil que la table de ping-pong (investissement communal) installée sur l'aire de jeux des enfants, nécessite un entretien de sa surface plane.

Monsieur Le Maire déclare la fin du conseil municipal à 20h 15.

Questions du public :

Mr Régis POMPEÏ : Pourquoi avoir dit que l'accès aux sources du village était bloqué depuis plusieurs semaines ?

Réponse de Mr le maire : Parce qu'un cadenas mis au bout d'une chaîne empêche l'accès aux équipes qui devraient intervenir rapidement, en cas de rupture de l'alimentation en eau des villageois.

Mr Régis POMPEÏ : Je n'étais pas disponible pour permettre l'accès, le jour où cela m'a été demandé, mais j'ai appelé et ai accepté de laisser le cadenas ouvert pendant 2 semaines.

Réponse de Mr le maire : l'équipe n'a pas pu revenir pendant ce laps de temps ; c'est en raison de ces contraintes que je t'ai proposé par téléphone, une convention concernant un droit de passage qui t'a été adressée le 16/09/16 et à propos de laquelle je n'ai pas reçu de réponse à ce jour.

Mr Régis POMPEÏ : Je me renseigne.

Réponse de Mr le maire : Très bien, mais étant donné le risque encouru par les villageois en cas de pénurie d'eau et de l'impossibilité actuelle d'accéder aux sources rapidement, avec un équipement adapté, nous dresserons la DUP, si nous ne recevons pas la convention signée durant la 1^{ère} quinzaine d'octobre.

Mr Gérard TASSO : Concernant le toit sur la cour de la salle communale, n'existe-t-il pas de garantie décennale (afin d'éviter la dépense supplémentaire)?

Réponse de Mr le maire : Ce toit a été conçu comme auvent et n'est pas réputé étanche à 100%, la décennale n'est pas pris en compte.

Mme Fabienne ROUX : J'entends des chiens aboyer toute la nuit quand je suis présente, ce qui m'empêche de dormir ; qu'est-il possible de faire ?

Réponse de Mr le maire : Je vais vérifier la provenance des aboiements.

Mme Fabienne ROUX : Il avait été dit lors du précédent qu'un plan de financement avait été réalisé pour rénover l'électricité de la Curiale : qu'en est-il ?

Réponse de Mr le maire : Oui, l'installation est obsolète. Nous avons reçu un accord pour la prise en charge de 40% du montant des travaux, au lieu des 70% attendus ; j'ai donc adressé un courrier au conseil départemental afin de réclamer les 30% restant, il y a quinze jours et je m'appête à les appeler par téléphone.

Fin des questions posées.

FIN : 20H30

Fin des questions du public.

Le Maire

Laurent BAUDOIN

